

Le budget primitif adopté de justesse

Tout avait pourtant si bien commencé. Contrairement à l'an passé quand le vote, à une courte majorité, des comptes administratifs et de gestion avait semé le trouble.

Vendredi soir, consensus général autour des comptes 2010, votés à l'unanimité. Idem pour ceux des budgets eau et assainissement.

Mais l'ambiance, jusqu'alors cordiale, s'est vite gâtée après l'examen du BP 2011, présenté par Frédéric Le Mort, en charge des finances. Soit 2 300 000 euros en section de fonctionnement et 2 135 311 euros au titre de l'investissement.

« C'est irresponsable ! »

Un prévisionnel attendu mais adopté de manière insolite : dix voix pour et huit abstentions. « *Ni pour, ni contre. Ce n'est pas possible!* » murmurait-on dans la salle.

Député, le maire n'a pu cacher son agacement : « *Six réunions de travail, plus de onze heures de débat où tout a été discuté.* » Et, selon Michel Gros, sans qu'aucune réserve de l'opposition n'ait été éludée. « *Je ne com-*



Le conseil municipal, presque au complet, a siégé devant une salle comble.

(Photo J. H.)

prends donc pas ces abstentions. C'est irresponsable! » Le ton était donné.

Aménagement forestier : des tensions

Autre point d'achoppement, le vote, déjà repoussé, d'un plan d'aménagement forestier, qu'au dernier conseil, le maire avait préféré ôter de l'ordre du jour. Non sans avoir exigé la production d'une liste de doléances des opposants.

« *Les modifications apportées au texte,* a précisé Suzanne Baudino, membre de

tion caprine de son fils, selon lui – est concerné par ce plan. « *La loi est formelle, s'insurge-t-il. Je suis conseiller municipal mais sans délégation. Le conflit d'intérêt ne peut donc être invoqué. La justice établira ma bonne foi. Et puis, dans ce plan, il est surtout question de pastoralisme, de son avenir et pas de moi.* » Allégations contestées par l'opposition, qui argue que le bail signé avec la commune est toujours au nom de l'élu. Effectué à bulletins secrets, le vote dudit plan a recueilli neuf voix pour, sept contre et deux blancs. Le tout dans la confusion la plus totale...

Après plus de trois heures de débat, le maire a levé la séance, épuisé.

JAMES HUET

l'opposition, *ne résolvent pas tout. Le cas du chevrier pose encore souci.*

Élu de la majorité, Denis Carel – ou plutôt l'exploita-

Imposition stable

Le climat de tension qui régnait en salle du conseil a presque éclipsé les autres délibérations : maintien en 2011 des taux des impôts locaux et du tarif du repas à la cantine scolaire ; désignation – à la majorité et toujours à bulletins secrets – de Michel Gros et Lionel Brouquier, adjoint à l'environnement, aux postes de délégués titulaire et suppléant au sein du syndicat mixte de préfiguration du futur parc naturel régional.